

bureaucrates». Apparemment, le ministre serait furieux qu'aucune sanction n'ait été imposée aux bureaucrates pris en flagrant délit de népotisme.

Le ministre devrait pourtant savoir à quoi aboutissent les enquêtes internes. Cet été, il avait demandé à ses propres employés de l'exonérer des accusations selon lesquelles il aurait fait accorder des marchés lucratifs à un donateur à sa campagne qui, comme par hasard, joue au golf avec le premier ministre.

À la suite de cette opération interne de blanchiment, le ministre a été déclaré innocent en dépit de l'existence d'une lettre issue du cabinet du ministre enjoignant un organisme gouvernemental de ne traiter qu'avec ce soumissionnaire et de confirmer que cela avait bien été fait.

On sait à quoi aboutissent les enquêtes internes. Prenez deux aspirines et appelez le conseiller en éthique demain matin. Nous aussi, de ce côté, nous savons à quoi elles aboutissent et ce n'est pas très satisfaisant.

* * *

LE PROJET DE LOI S-9

M. Nelson Riis (Kamloops, NPD): Monsieur le Président, avons-nous, en tant que députés, et le public en général a-t-il une idée de ce que propose le projet de loi S-9?

À une époque où les fonds accordés aux collèges, aux universités et aux instituts canadiens diminuent du fait de la réduction des paiements de transfert, la Chambre s'apprête à adopter une mesure législative qui fera que les contribuables canadiens financeront les universités et les collèges américains.

Oui, les contribuables canadiens vont appuyer les universités et les collèges des États-Unis. Le projet de loi S-9 permettra aux Canadiens de donner de l'argent à n'importe quel collège ou université des États-Unis et, ensuite, de déduire ces contributions de leur déclaration de revenus. Les Canadiens pourront maintenant donner de l'argent à Harvard, Stanford, UCLA ou Eastern Arkansas State College et déduire ces contributions de leur déclaration canadienne de revenus.

Pourquoi demande-t-on aux Canadiens de subventionner des collèges et universités américains à une époque où les établissements d'enseignement postsecondaire du Canada sont gravement en mal d'argent?

* * *

[Français]

LES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES

M. Ronald J. Duhamel (Saint-Boniface, Lib.): Monsieur le Président, j'ai été très impressionné par une annonce parue dans *Le Soleil* mercredi il y a deux semaines. L'annonce nous parvenait de la communauté francophone de l'Alberta.

C'était un message qui reflétait les préoccupations des communautés francophones à travers le Canada. Le Canada est reconnu dans le monde entier comme un pays bilingue où l'on parle

Article 31 du Règlement

français et anglais. Un pays divisé mettra en péril l'avenir de la langue française au Canada. C'est clair.

Les francophones sont parmi ceux qui ont fondé des villes comme Moncton, Winnipeg, Regina et Edmonton. Les voyageurs qui ont découvert de nouveaux territoires et les fermiers qui ont cultivé les nouvelles terres n'en sont que quelques exemples. Nous ne devons pas briser les liens entre le Québec et les communautés francophones des autres provinces canadiennes. Ensemble, nous sommes plus forts, beaucoup plus forts.

Je termine en citant l'Association canadienne-française de l'Alberta et je dirai, au nom de toutes les communautés francophones au Canada: «Le français a sa place au Canada, le Québec a sa place au Canada.»

* * *

LA CAMPAGNE RÉFÉRENDAIRE

Mme Eleni Bakopanos (Saint-Denis, Lib.): Monsieur le Président, le camp du oui a vraiment de la difficulté à refréner ses tendances d'exclusion quand vient le temps de parler de qui est vraiment québécois et de qui ne l'est pas.

• (1410)

Les récentes déclarations controversées du chef du Bloc québécois concernant la faible natalité des bébés de race blanche a de nouveau trouvé écho hier parmi les rangs séparatistes.

M. Emmanuel Marcotte, président du comité du oui en Outaouais, a déclaré, et je le cite: «C'est un fait, c'est une race blanche. Je veux dire c'est un fait. Il faut appeler un chat, un chat, un chien, un chien. Nous sommes donc blancs. Nous ne sommes pas jaunes, nous ne sommes pas verts, nous sommes blancs! Et je veux dire, vous n'aimez pas le mot race, mais c'est la vérité.»

Ces propos viennent s'ajouter à une trop longue liste de déclarations discriminatoires et racistes de la part du camp du oui. Le 30 octobre, le Québec dira non à l'intolérance, à l'exclusion.

* * *

LES FRANCOPHONES HORS QUÉBEC

M. Paul DeVillers (Simcoe-Nord, Lib.): Monsieur le Président, selon le Bloc québécois, les francophones à l'extérieur du Québec sont tous condamnés à l'assimilation à moins que le Québec se sépare.

Ce raisonnement est d'autant plus insultant qu'il est boiteux. Aujourd'hui, le nombre de francophones au Canada se chiffre à 7 millions parmi 27 millions de personnes, ce qui représente tout près de 25 p. 100 de la population. Le lendemain d'un oui, les francophones au Canada seraient 1 million parmi 20 millions de personnes, soit 5 p. 100 de la population.

Les séparatistes sont prêts à mettre en péril les progrès remarquables que nous avons réalisés au cours des 30 dernières années pour sauvegarder et promouvoir la langue française. La séparation serait le pire recul géopolitique du français en Amérique depuis 1759.

Les francophones de tout le pays, y compris du Québec, savent très bien que le nombre fait la force, et ainsi un espace canadien